

Réfection intégrée du croissant Normandy et de l'avenue Valmarie

Contrat no CP000960

Séances d'information publique no 1

Le 20 novembre 2025

18 h à 20 h

Centre communautaire Carleton Heights
1665, avenue Apeldoorn, Ottawa (Ontario)



Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons qu'Ottawa se trouve sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine.

Nous tenons à saluer l'ensemble des membres des Premières Nations et des peuples inuits et métis pour leur apport précieux, passé et présent, à la région.

De plus, nous reconnaissons et respectons la diversité culturelle des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis, diversité qui enrichit notre ville.

Bienvenue

Bienvenue à cette séance d'information publique sur le projet de réfection intégrée du croissant Normandy et de l'avenue Valmarie. Le but est de présenter l'avant-projet à la population, de recevoir ses commentaires, de préciser les prochaines étapes du processus et d'informer les résidents des travaux qui auront lieu prochainement.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires en utilisant le [formulaire en ligne](#) (balayez le code QR), par courriel ou en nous écrivant en utilisant une des fiches de commentaires distribuées à la séance d'information. Veuillez examiner les renseignements fournis et nous transmettre vos observations d'ici le 5 décembre 2025.

La Ville utilise une approche proactive en matière de communications. L'équipe du projet vous renseignera sur le projet par divers moyens de communication, notamment par lettres et en affichant de l'information sur ottawa.ca/ValmarieNormandy

[Formulaire de commentaires
en ligne](#)



Programme de la présentation

- Les limites du projet
- Contexte du projet
- Services souterrains
 - Améliorations rue par rue
- Travaux de voirie et de surface
 - Accroître la sécurité dans votre quartier
 - Mesures de modération de la circulation
 - Trottoirs
 - Remise en état de la route
 - Stationnement
 - Géométrie de la route - rue par rue
- Intersection potentiellement dotée de feux de circulation
- Remplacement des conduites en plomb
- Foire aux questions (FAQ)
- Prochaines étapes



Les limites du projet



Contexte du projet

- Les **égouts sanitaires** et les **conduites d'eau principales** dans le secteur du projet ont été installés à la fin des années 50; ils ont atteint la fin de leur cycle de vie et doivent être remplacés.
- Il faut de nouveaux **égouts pluviaux** et des **bassins collecteurs** (puisards) pour remplacer les conduites de fossé des deux côtés des rues.
- Le **drainage de surface** le long de l'avenue Valmarie et dans des sections du croissant Normandy fonctionne mal et doit être modifié afin de régler les problèmes d'inondation.
- On procédera à une **réfection complète de l'infrastructure routière**, y compris la construction de nouvelles bordures de rue et de nouveaux trottoirs.
- Des **mesures de modération de la circulation** sont intégrées au projet conformément au *Plan d'action stratégique de la sécurité routière* de la Ville d'Ottawa et des initiatives en matière de sécurité routière

Services souterrains

Portée des travaux relatifs aux infrastructures souterraines dans le cadre de ce projet :

- Remplacement de tous les égouts sanitaires (de l'avenue Fisher au chemin Falaise)
- Remplacement de tous les égouts pluviaux (de l'avenue Fisher au chemin Falaise)
- Remplacement de toutes les conduites d'eau principales (de l'avenue Inverness au chemin Falaise)
- Remplacement des services d'eau et d'égout jusqu'aux lignes de propriété
- Nouveaux bassins collecteurs et nouvelles bornes-fontaines

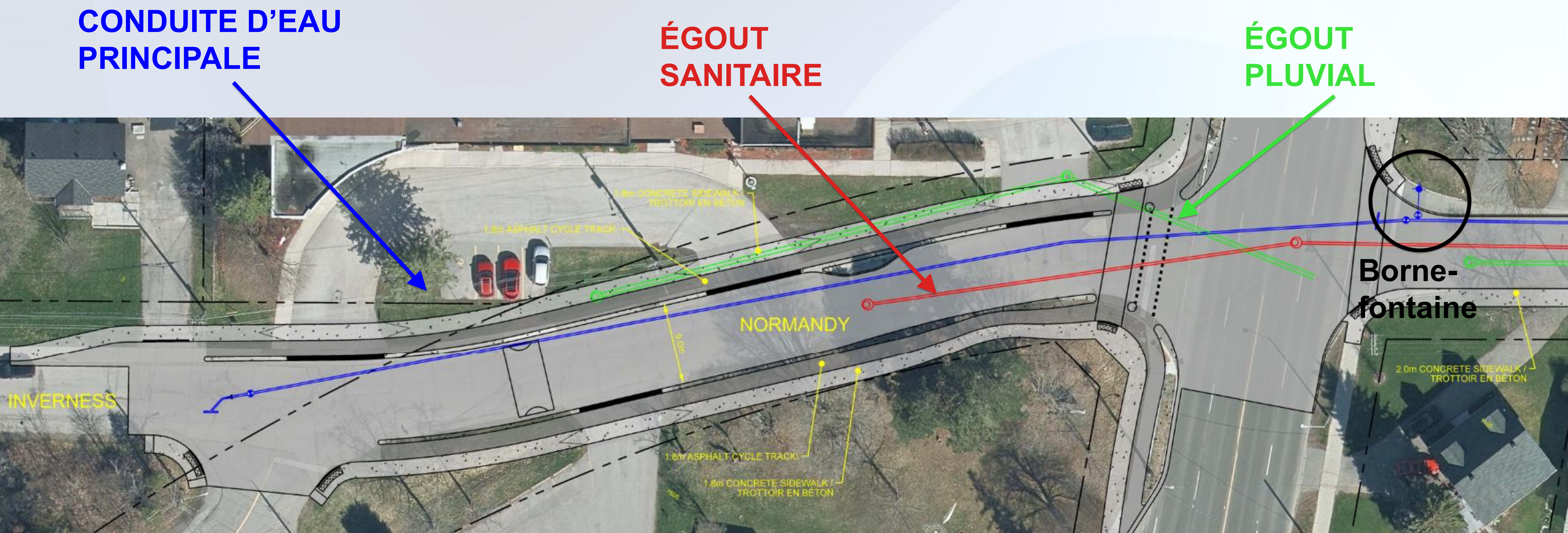


Service d'excavation jusqu'aux lignes de propriété

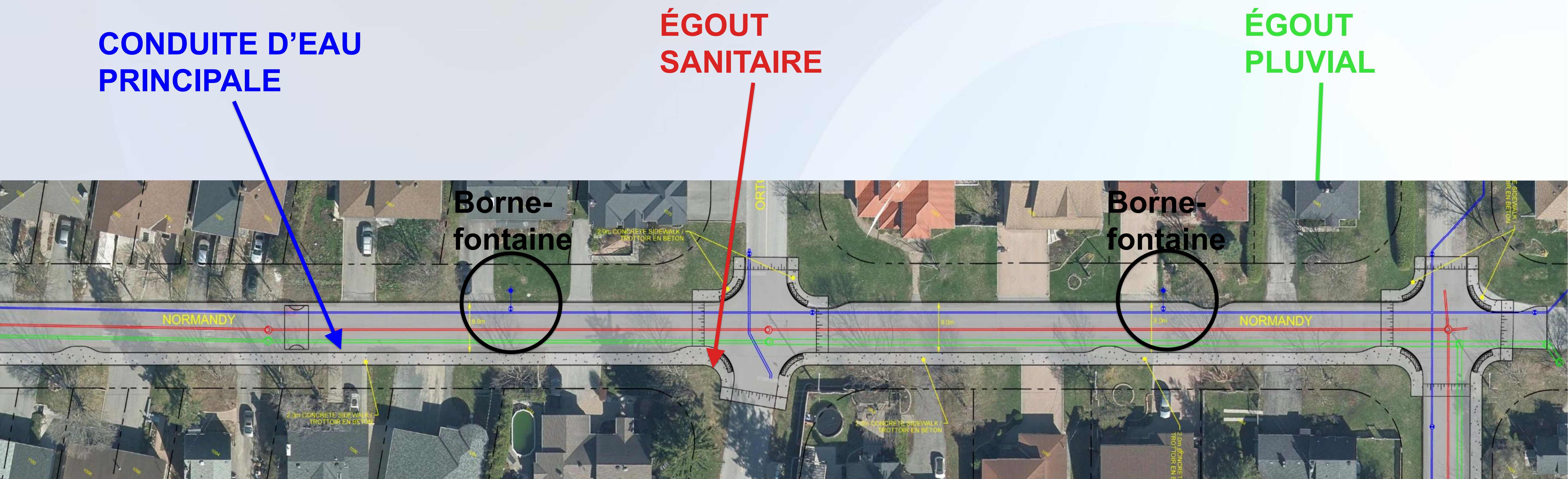


Tranchées et installations d'infrastructures d'aqueduc et d'égout types

Services souterrains - croissant Normandy (à l'ouest de l'avenue Fisher)



Services souterrains - croissant Normandy (à l'est de l'avenue Fisher)

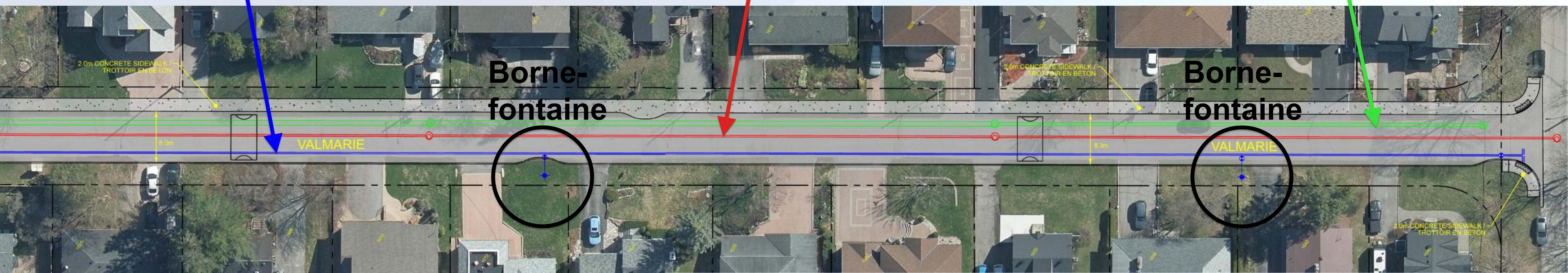


Services souterrains - avenue Valmarie

CONDUITE D'EAU
PRINCIPALE

ÉGOUT
SANITAIRE

ÉGOUT
PLUVIAL



Travaux de voirie et de surface

Portée des travaux de voirie et de surface dans le cadre de ce projet:

- Réfection complète de l'infrastructure routière
- Remaniements de la courbure et du profil de la chaussée pour améliorer le drainage de surface
- Ajout de bordures et de trottoirs
- Installation de mesures de modération de la circulation afin d'améliorer la sécurité pour le public
- Modifications au stationnement



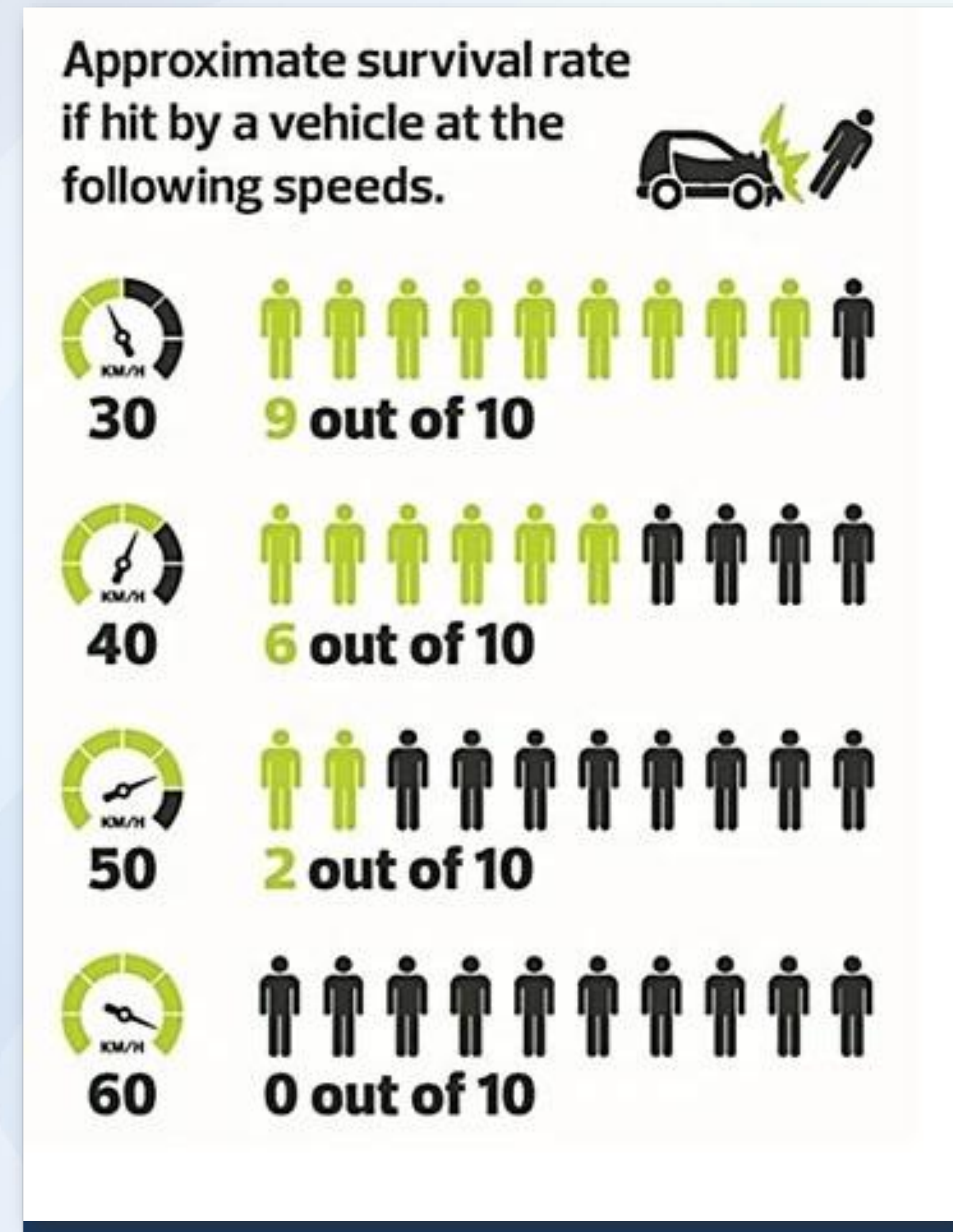
Accroître la sécurité dans votre quartier

En vertu d'une directive du *Plan d'action stratégique de la sécurité routière* de la Ville, les rues résidentielles nouvellement construites ou reconstruites doivent être conçues dans l'optique d'une vitesse de circulation de **30 km/h**.

Cette décision s'inscrit dans une approche systémique en matière de sécurité routière et fait écho à l'engagement de la Ville envers le concept **Vision Zéro**, selon lequel une seule perte de vie ou une seule blessure grave en est une de trop.

La vitesse excessive est le facteur principalement responsable des collisions, des décès et des blessures graves sur le réseau routier d'Ottawa.

Votre sécurité est notre priorité.



Source: Version adaptée des taux de survie des piétons par rapport à la vitesse des véhicules, Organisation mondiale de la santé 2009 © 2021 Ville d'Edmonton.

Accroître la sécurité dans votre quartier

En utilisant ces dispositifs pour la modération de la circulation dans votre quartier, nous voulons atteindre l'objectif de la Ville d'y réduire la vitesse moyenne à 30 km/h.

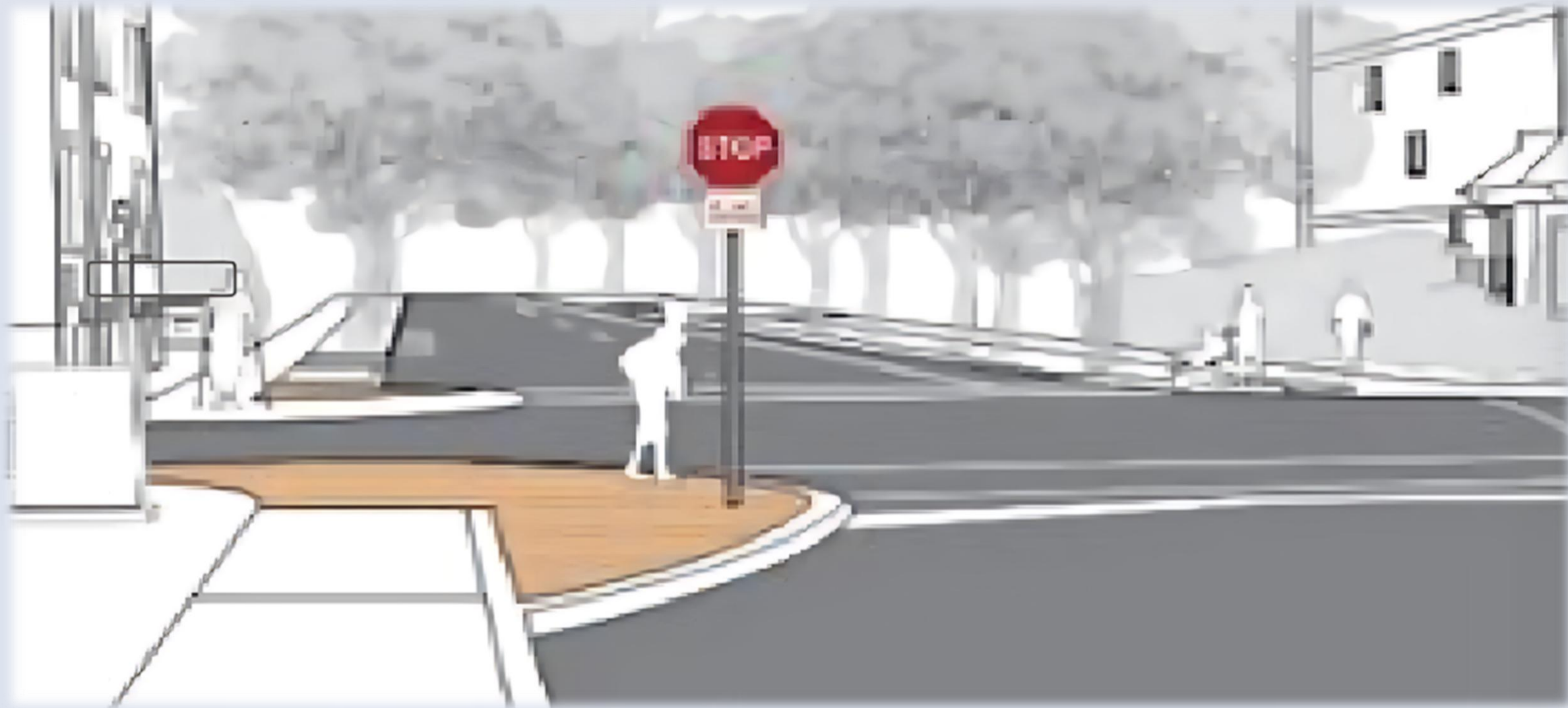
De plus, ces éléments de conception rendront les rues plus accessibles pour tous les usagers de par l'uniformité de la conception; les parcours seront intuitifs et prévisibles; et il y aura des indicateurs de surface podotactiles aux bordures de rue.

Les choix de conception pour ce projet ont été retenus afin de réduire la vitesse pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route et respecter, voire excéder les normes en matière d'accessibilité.

Votre sécurité est notre priorité.



Modération de la circulation



➤ **Avancées de trottoir**

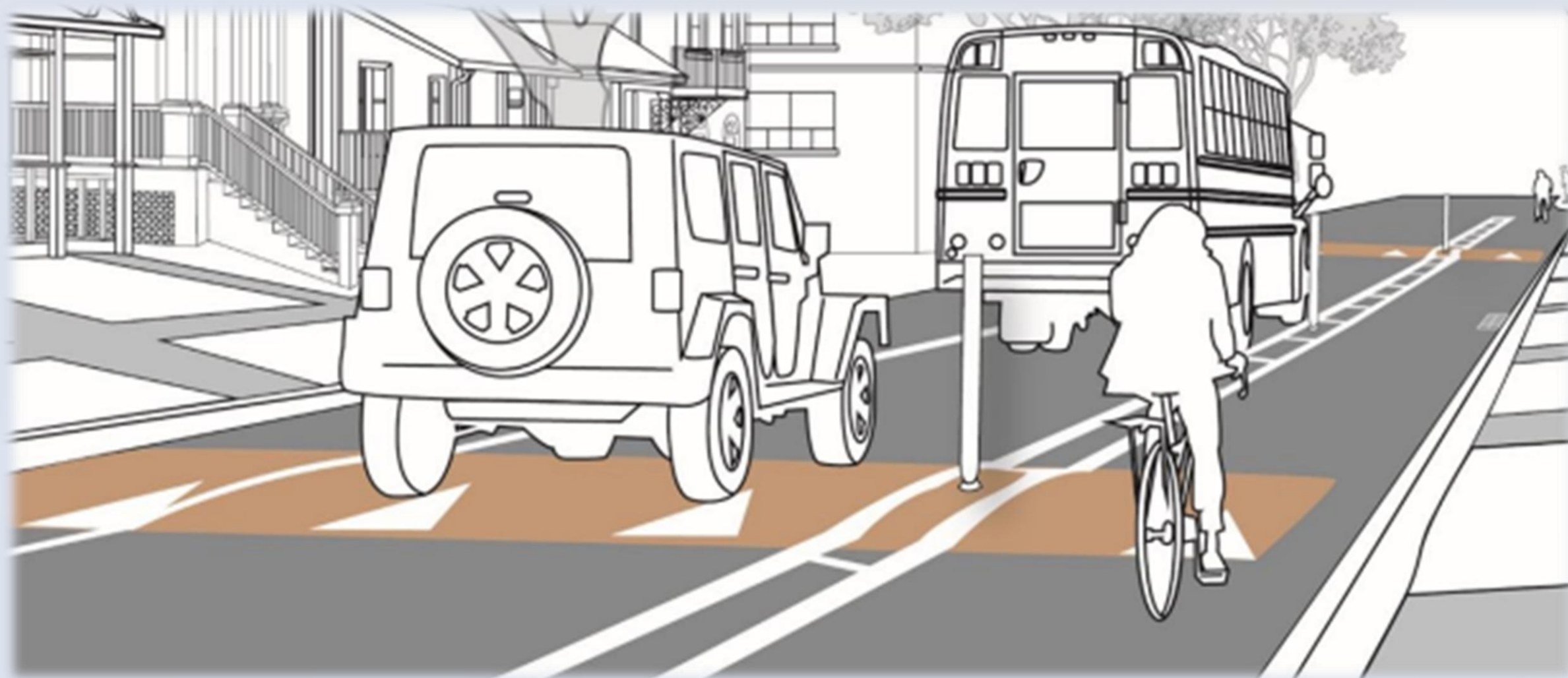
- Angle sud-ouest de l'avenue Fisher et du croissant Normandy
- Angles sud-ouest et nord-est du croissant Normandy et de l'avenue Ortona
- Angle sud-ouest du croissant Normandy et de l'avenue Valmarie
- Angle sud-ouest de l'avenue Valmarie et du chemin Falaise



➤ **Avancées et rétrécissements de la voie à mi-chemin entre deux îlots / Chicanes**

- En face du 1, avenue Inverness
- En face du 1098, croissant Normandy
- Du 1050 au 1051 du croissant Normandy
- Du 1612 au 1617 de l'avenue Valmarie

Modération de la circulation



➤ Dos d'âne

- En face du 1606 avenue Fisher, du 1090 croissant Normandy, du 1596, avenue Valmarie et du 1629, avenue Valmarie



➤ Intersections surélevées

- Intersection du croissant Normandy et de l'avenue Valmarie
- Intersection du croissant Normandy et de l'avenue Ortona

Trottoirs

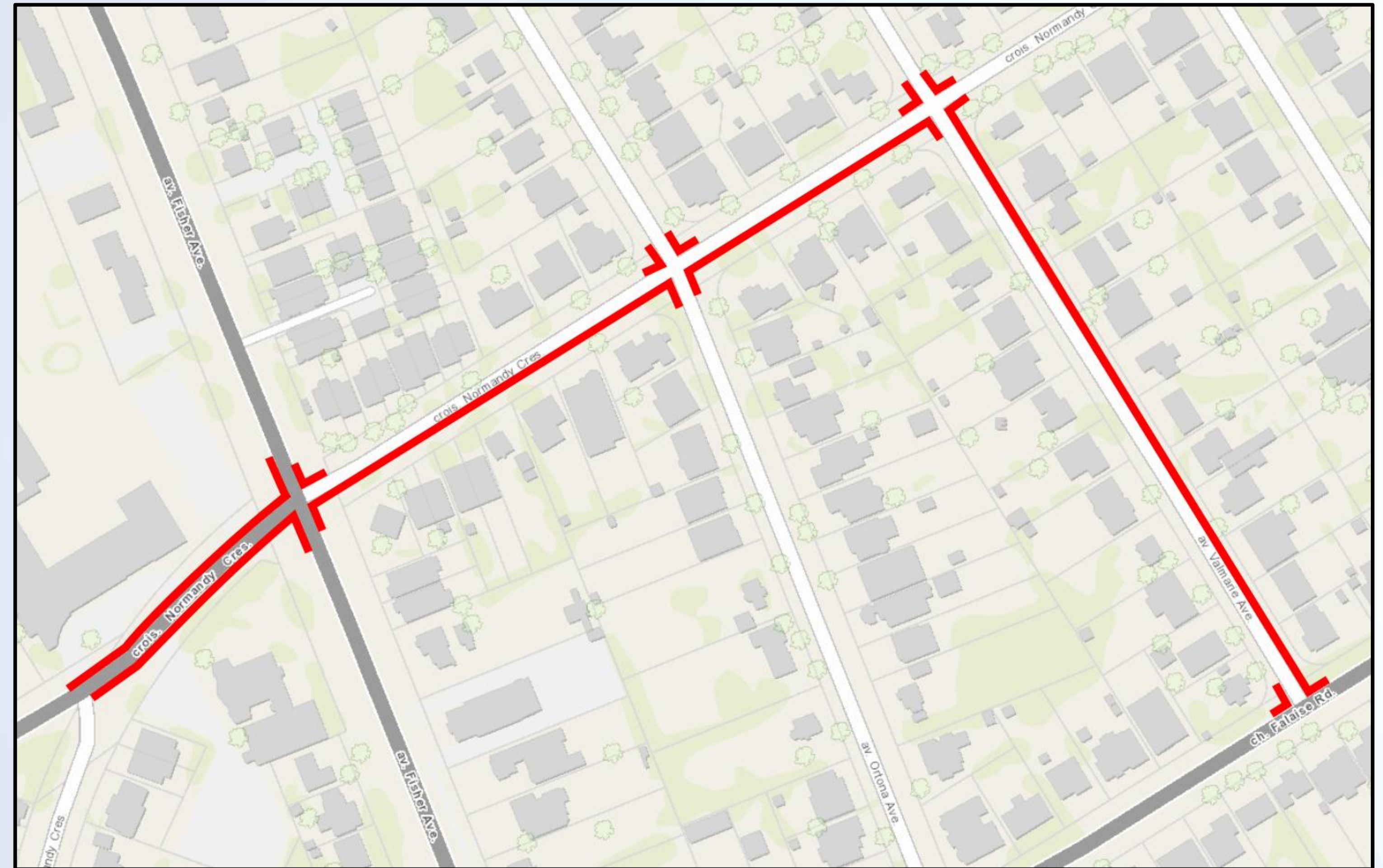
La construction de nouveaux trottoirs en béton est prévue dans le cadre de ce projet afin d'améliorer les déplacements des piétons dans le quartier et la sécurité de tous les usagers de la route.

De nouveaux trottoirs seront construits :

- du côté sud du croissant Normandy (entre les avenues Fisher et Valmarie)
- du côté est de l'avenue Valmarie (entre le croissant Normandy et le chemin Falaise)
- des deux côtés du croissant Normandy (entre les avenues Inverness et Fisher)

Les trottoirs seront larges de 2 m à l'est de l'avenue Fisher et de 1,8 m à l'ouest de l'avenue Fisher afin de permettre l'installation d'une bande cyclable.

Des plateformes d'arrêt piétonnier sont aménagées à tous les coins de rue sans trottoir.



Trottoirs proposés

Remise en état de la route

La route sera complètement remise en état dans le cadre de ce projet.

Les largeurs actuelles de la chaussée et les largeurs proposées sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Rue	Largeur actuelle de la chaussée	Largeur proposée de la chaussée
Croissant Normandy (de l'avenue Inverness à l'avenue Fisher)	8,0 m -12,9 m	7,2 m - 9 m
Croissant Normandy (de l'avenue Fisher à l'avenue Valmarie)	6,5 m -11,8 m	7 m - 8 m
L'avenue Valmarie	6,2 m - 6,5 m	7 m - 8 m

Stationnement

- Après la construction, le stationnement sera permis :
 - du côté sud du croissant Normandy (de l'avenue Fisher à l'avenue Valmarie)
 - du côté est de l'avenue Valmarie (du croissant Normandy au chemin Falaise)
- Le stationnement sera interdit à toutes les avancées de trottoir et en face de celles-ci.
- Les zones actuelles d'embarquement d'autobus scolaire et d'interdiction d'arrêt en face de la St. Rita's Catholic School demeureront.



Géométrie de la route - croissant Normandy (à l'ouest de l'avenue Fisher)

- Chaussée large de 9 m avec un rétrécissement de voie localisé à 7,2 m
- Bandes cyclables protégées larges de 1,8 m (des deux côtés)
- Trottoirs larges de 1,8 m (des deux côtés)
- Mesures de modération de la circulation (dos d'âne, rétrécissements à mi-chemin entre deux îlots, avancées de trottoir)
- Indicateurs de surface podotactiles
- Conservation des zones actuelles d'embarquement d'autobus scolaire et d'interdiction de stationnement
- Passages pour piétons



Géographie de la route - croissant Normandy (à l'est de l'avenue Fisher)

- Chaussée large de 8 m avec rétrécissements de voie localisés à 7 m
- Trottoir large de 2 m (du côté sud)
- Plateformes d'arrêt piétonnier en béton aux angles des intersections
- Mesures de modération de la circulation (dos d'âne, rétrécissements de voie à mi-chemin entre deux îlots, avancées de trottoir)
- Intersections surélevées aux avenues Ortona et Valmarie
- Indicateurs de surface podotactiles
- Stationnement du côté sud (sauf en face des avancées de trottoir)

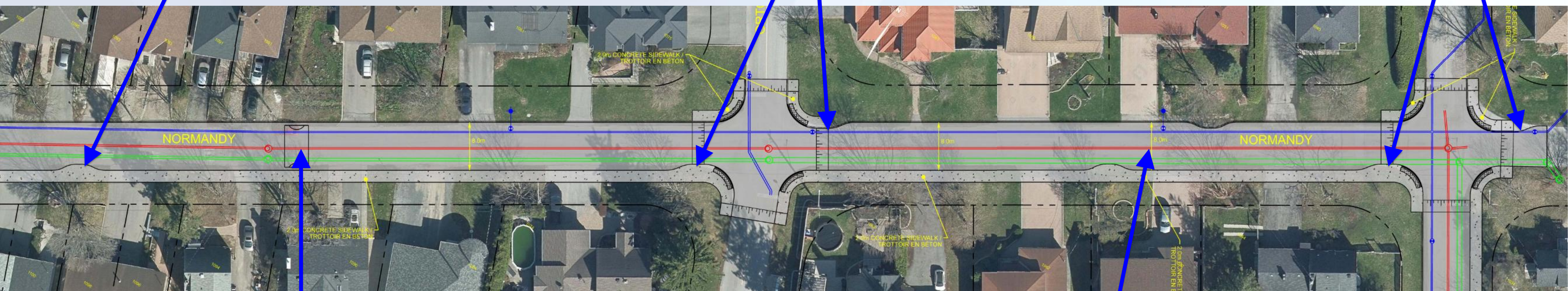


Géographie de la route croissant Normandy (à l'est de l'avenue Fisher)

RÉTRÉCISSEMENT
DE VOIE

AVANCÉE DE
TROTTOIR

AVANCÉE DE
TROTTOIR



DOS D'ÂNE

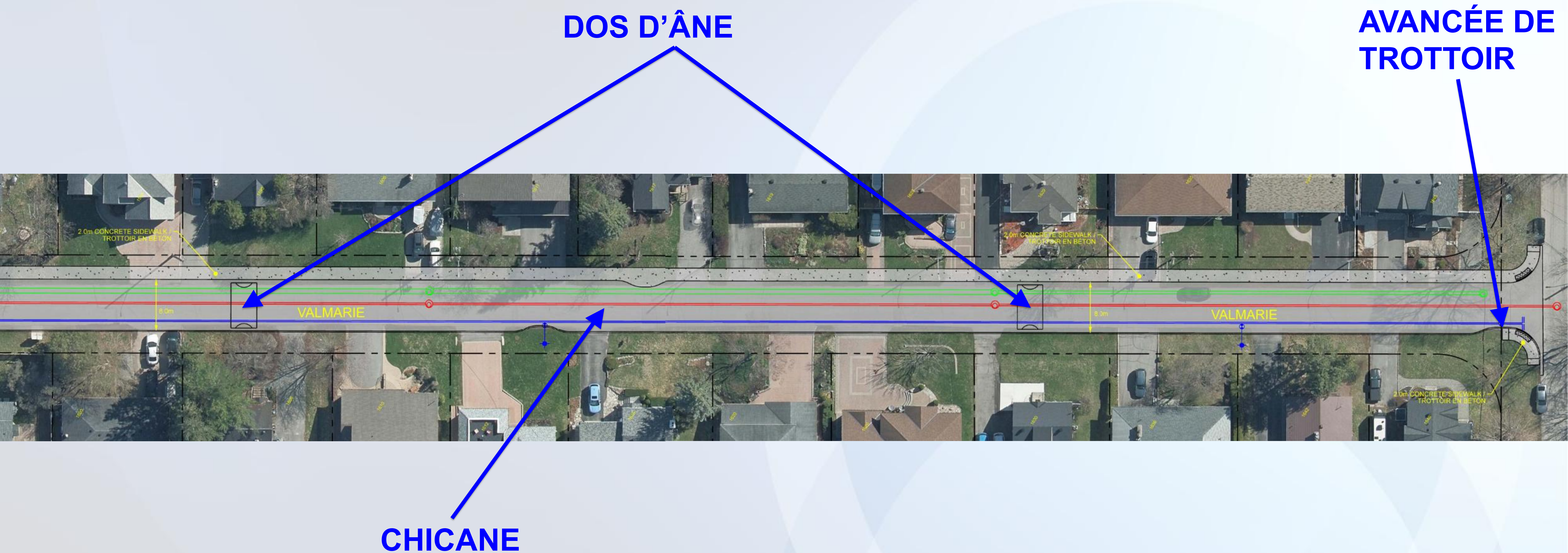
CHICANE

Géométrie de la route - Avenue Valmarie

- Chaussée large de 8 m avec rétrécissements de voie localisés à 7 m
- Trottoir large de 2 m (du côté est)
- Plateformes d'arrêt piétonnier en béton aux angles des intersections
- Mesures de modération de la circulation (dos d'âne, rétrécissements à mi-chemin entre deux îlots, avancées de trottoir)
- Intersections surélevées à la hauteur du croissant Normandy
- Indicateurs de surface podotactiles
- Stationnement du côté est (sauf en face des avancées de trottoir)



Géométrie de la route - Avenue Valmarie



Intersection avec feux de signalisation

La Ville a examiné la faisabilité et les critères justifiant l'ajout de nouveaux feux de signalisation à l'intersection protégée du croissant Normandy et de l'avenue Fisher.

- La Ville comprend le souhait de certains résidents d'ajouter un autre passage pour piétons sur l'avenue Fisher avec des fonctions additionnelles à comparer au passage pour piétons existant entre les églises. Le projet prévoit de nouveaux trottoirs sur le croissant Normandy et la présence de l'école et des églises a incité l'équipe de conception à examiner de plus près s'il y avait lieu d'aménager une intersection avec feux de signalisation. Voici ce qui a été relevé :
 - Les feux de circulation ne remplissent pas tous les critères de justification nécessaires à leur financement
 - La conception en cours prendra en compte la possibilité de déplacer les services publics et la configuration géométrique afin de ne pas empêcher éventuellement l'installation de feux de circulation.
 - L'actuelle intersection avec signaux pour les piétons entre les églises demeurera.

Remplacement des conduites en plomb

Compte tenu de l'âge du quartier et de l'époque au cours de laquelle l'actuelle conduite d'eau principale a été installée (les années 50), il est possible que votre conduite de raccordement au service d'eau soit en plomb. Dans le cadre de ce projet, toutes les conduites d'approvisionnement en eau seront remplacées jusqu'à la limite des propriétés, mais elles ne le seront pas sur les propriétés privées.

Le remplacement des conduites sur les propriétés privées incombe aux propriétaires qui devront voir à coordonner les travaux avec un entrepreneur indépendant soit avant ce projet de reconstruction soit après. La Ville d'Ottawa propose un programme de subvention pour amortir le coût de remplacement de vos conduites en plomb.

Pour de plus amples renseignements au sujet du Programme de remplacement des conduites en plomb, suivez le lien ci-dessous:

ottawa.ca/conduitesenplomb



Conduite en plomb (à gauche)

Conduite en cuivre (à droite)

FAQ

Protection des arbres

La Ville considère qu'il est extrêmement important de préserver les arbres existants et de limiter les répercussions sur ceux-ci. Les Services forestiers de la Ville et l'équipe du projet ont réalisé un examen de l'emplacement et il y a vraisemblablement des arbres en mauvais état qui devront être abattus. Des mesures de protection des arbres seront mises en place au début des travaux. Il est possible qu'avant le début des travaux l'élagage des arbres soit nécessaire pour aider à les protéger. Tout sera fait pour protéger les arbres durant la construction, mais il se peut que certains soient perturbés. L'équipe du projet verra à planter de nouveaux arbres le cas échéant à l'intérieur de l'emprise municipale.

Systèmes de gicleur?

Si vous possédez un système d'irrigation pour la pelouse, veuillez en aviser le [gestionnaire du projet de la Ville](#) et informer l'équipe de projet de l'emplacement des buses d'arrosage et des conduites souterraines. Nous demandons aux résidents de retirer temporairement leurs systèmes de gicleur avant le début des travaux de construction.



FAQ

Remise en état et paysagement des entrées de cour

Les aménagements paysagers, les entrées de cour ou les allées perturbés par les travaux seront remis dans l'état qu'ils étaient avant les travaux. S'il faut effectuer des travaux sur leur propriété, les propriétaires en seront informés au préalable.

Accès aux entrées de cour

L'accès des entrées de cour pourrait être restreint pendant de courtes périodes. Lorsque l'accès à leur entrée de cour ne sera pas possible, on remettra aux résidents un permis de stationnement sur rue et on leur indiquera par où passer pour se rendre à leur domicile.

Entrées de cour chauffées

Si l'entrée de cour de votre propriété est chauffée, veuillez en aviser le [gestionnaire de projet de la Ville](#) afin que l'on en tienne compte au moment des travaux de construction et lors de la remise en état des propriétés.

Stationnement durant les travaux de construction ?

Il se peut que le stationnement sur rue soit interdit pendant certains travaux à des endroits précis. Durant ces périodes, le stationnement sera autorisé dans d'autres secteurs du projet et dans les rues adjacentes. Des panneaux seront installés 24 heures à l'avance pour signaler toute interdiction de stationnement.

Prochaines étapes

- **Conception détaillée achevée:** début de 2026
- **Séance d'information publique no 2:** la date sera déterminée avant la construction
- **Appel d'offres:** printemps 2026
- **Durée des travaux de construction:** Les travaux sont prévus commencer à l'été 2026, sous réserve de l'approbation du budget par le Conseil, et devraient être achevés à l'été 2028.
- **Phases de construction:** Les routes ne seront pas toutes en construction au même moment. L'entrepreneur déterminera l'ordre privilégié pour la reconstruction des rues.
- **Projets adjacents:**
 - Projet de conversion du voltage d'Hydro Ottawa Hydro Ottawa et les services de communication effectueront des travaux dans le secteur. La coordination entre les deux projets se fait sur une base régulière.
 - [Rue Arnhem et avenue Apeldoorn](#) : Ce projet de la Ville d'Ottawa est en cours. Un examen de la circulation et des itinéraires de camion sera effectué afin de réduire les perturbations pour accéder au quartier et en sortir. La coordination entre les projets se fait sur une base régulière.

Des avis seront envoyés aux propriétaires avant le début des travaux.

Renseignez-vous sur le projet en vous rendant sur sa page Web: ottawa.ca/ValmarieNormandy

Merci!

Vos commentaires sont les bienvenus. Tous les renseignements ou commentaires reçus seront conservés au dossier pour être utilisés durant l'étape de conception et pourraient être inclus dans la documentation. Sauf pour les renseignements personnels, tous les commentaires reçus seront versés au dossier public.

Des formats accessibles et des supports à la communication sont offerts sur demande, en cliquant sur le lien suivant: ottawa.ca/formataccessible

Gestionnaire du projet pour la Ville;

Patrick Sammon, ing.

Ingénieur principal, projets d'infrastructure

Construction et Design — municipal

Ville d'Ottawa

100, promenade Constellation, Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Tél.: 613-580-2424, poste 29843

Courriel: patrick.sammon@ottawa.ca



[Formulaire de
commentaires en ligne](#)